

Réglementation ERP-IGH : garantir la sécurité des personnes et des biens**Le 23/09/2026****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- La réglementation
- Identifier les mécanismes du feu
- Expliquer les fondamentaux de la prévention incendie
- Identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Distinguer les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public
- Préciser les dispositions spécifiques des immeubles de grande hauteur

CONTENU**AVANT LA FORMATION**

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Comprendre les bases de la réglementation et de la prévention incendie**Matin**

- Comprendre les mécanismes du feu et ses conditions de propagation
- Identifier les éléments du triangle du feu et les phénomènes associés
- Étudier les différentes phases d'un incendie et leurs impacts sur les structures et les personnes
- Analyser les principales causes d'incendie dans les ERP et les IGH
- Découvrir les bases de la réglementation en matière de sécurité incendie
 - Objectifs de la prévention incendie pour limiter les risques
 - Les moyens de détection et d'alerte en cas d'incendie

Après-midi

- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la prévention incendie
- Étudier les missions des exploitants, propriétaires et responsables de sécurité
- Comprendre le rôle des commissions de sécurité et leur fonctionnement
- Analyser les interactions entre les autorités compétentes et les établissements
- Étudier les obligations des employeurs en matière de formation et d'information du personnel
- Découvrir les responsabilités des services d'incendie et de secours dans les ERP et IGH

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

Jour 2 : Réglementation spécifique et application dans les ERP et IGH**Matin**

- Distinguer les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité incendie
- Étudier le classement des ERP selon leur type et leur capacité d'accueil
- Règles de conception et d'aménagement des ERP
- Les principes de compartimentage et de résistance au feu des structures
- Découvrir les équipements obligatoires comme les alarmes, extincteurs et systèmes de désenfumage, sonorisation de sécurité
- Analyser les règles d'évacuation et les cheminements sécurisés dans les ERP
- Les obligations liées à la réalisation d'exercices d'évacuation réguliers
- Les spécificités des ERP à risques particuliers :
 - Hôpitaux
 - Salles de spectacle

Après-midi

- Les dispositions spécifiques applicables aux immeubles de grande hauteur
- Les règles de cloisonnement et de compartimentage dans les IGH
- Analyser les équipements spécifiques comme les colonnes sèches et les ascenseurs de secours
- Étudier les particularités de l'évacuation dans les IGH et la gestion des flux de personnes
- Les obligations de maintenance et de vérification des équipements de sécurité
- Étudier les missions des équipes de sécurité incendie dans les IGH et leurs responsabilités
- Comprendre les règles d'intervention des secours dans les immeubles de grande hauteur

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Les responsables sécurité - Les chargés de prévention – Les responsables services généraux et maintenance - Tous ceux qui sont impliqués dans la gestion de la sécurité incendie d'un site (hors ERP-IGH)

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 21 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 5 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap.**

DUREE

14 heures



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382